

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

Doit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
seul restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Novembre 1874.

## Chronique générale.

Nous avons eu ces jours-ci le manifeste de la fraction du centre gauche la plus rapprochée de la gauche, par une lettre du président de cette fraction, M. Albert Christophle. L'Opinion nationale, qui a publié cette lettre, assure qu'elle a reçu l'approbation des personnes citées les plus marquantes du centre gauche.

Cette lettre repousse vivement les projets constitutionnels dus, suivant M. Christophle, à l'esprit inventif de MM. de Broglie et Ventavon ; elle se prononce surtout contre la seconde Chambre destinée à être la forteresse du gouvernement de combat, le refuge du privilège, une arme toujours prête contre les institutions républicaines, une ressource désespérée contre les manifestations de la volonté nationale exprimée par la première Chambre !

M. Christophle ne reconnaît pas de république de droit divin, comme le prétend M. Louis Blanc ; le manifeste de ce groupe du centre gauche maintient à l'Assemblée ses pouvoirs constituants, mais à la condition de constituer la République.

Le centre gauche est absolument décidé à mettre fin au régime éternel du provisoire. Il veut sortir de la République de fait pour entrer dans la République de droit, mais il passera volontiers par la porte du septennat républicain. Au moment où la proposition Périer a été rejetée, il a voté la dissolution ; il la voterait encore si l'Assemblée refusait de constituer la République, mais « il prêterait l'oreille à toutes les propositions raisonnables qu'ajouteraient, à l'existence de fait dont jouit la République, l'existence légale. »

La loi du 20 novembre, la présidence sep-

tennale du maréchal de Mac-Mahon, le centre gauche l'accepte sans restriction ni réserve mentale, mais à la condition d'en faire, comme on l'a dit dans le temps, l'un des chapitres d'une constitution républicaine.

Ces déclarations, qui apparaissent comme la conséquence naturelle et logique des actes et des votes antérieurs du centre gauche, peuvent être considérées à la fois comme une mise en demeure adressée à l'Assemblée, comme une invitation adressée au maréchal de Mac-Mahon.

Nous verrons quel accueil sera fait par l'Assemblée à cette mise en demeure et par le maréchal à cette invite du centre gauche.

Au milieu de renseignements donnés par la correspondance parisienne du *Courrier de Bruxelles* sur les dispositions du centre droit, nous relevons un propos de M. de Falloux qui nous paraît assez conforme à ses opinions ; néanmoins, il est vraisemblable :

« Le centre droit est de plus en plus décidé à procéder à l'organisation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Ceux qui ont le droit de parler en son nom témoignent de cette disposition unanime. Il y a même dans ce groupe des hommes qui ne répugnent pas absolument à l'établissement de la République conservatrice. Il ne faut plus compter, sauf des circonstances extraordinaires qui changeraient tout, sur un concours quelconque du centre droit pour la restauration de la monarchie. »

MM. de Broglie et d'Audiffret sont presque des adversaires personnels du comte de Chambord ; leurs sympathies sont pour la monarchie parlementaire et constitutionnelle, et, à son défaut, pour le régime gouvernemental qui lui ressemblerait plus, comme est le septennat. Leur ami politique, M. de Falloux, qui sans mandat électoral n'en exerce pas moins une assez grande influence sur une partie de la droite modérée et du centre droit, ne s'est pas caché de dire dernièrement dans un salon d'Angers :

« J'irais jusqu'à M. Thiers plutôt que d'avoir le comte de Chambord. »

Beaucoup de membres du centre droit sont dans cette disposition. L'extrême droite ne peut s'appuyer que sur la droite modérée dans une entreprise de restauration monarchique ; ce sont là toutes les chances parlementaires du comte de Chambord, à moins que la Providence n'intervienne directement par les événements. »

Le conseil supérieur de l'instruction publique vient de prendre une résolution importante.

Sur la proposition de M<sup>re</sup> l'évêque d'Angers, la haute assemblée a décidé qu'elle présenterait, chaque année, au ministre, un rapport sur l'état général de l'enseignement, sur les abus qui pourraient s'introduire dans les établissements d'instruction et sur les moyens d'y remédier.

Il paraît, d'après cela, que les membres du conseil supérieur, et M<sup>re</sup> d'Angers en particulier, ne partagent pas l'optimisme manifesté par M. de Cumont dans son discours d'ouverture.

Sous ce titre : « la Corbeille » le journal *L'Avenir de Saint-Pierre* (Pas-de-Calais) adresse un appel pressant à la population et en particulier aux dames de cette ville, dans le but d'offrir à M<sup>re</sup> le maréchal de Mac-Mahon une corbeille où seraient rassemblés tous les échantillons de la fabrication tullière. De nombreuses adhésions sont parvenues au journal. Les fabricants, de leur côté, offrent tout ce qu'ils ont de plus beau, de plus frais et de plus nouveau, et un certain nombre de dames doivent prendre le soin de confectionner cette corbeille, qui sera, dit-on, une merveille de richesse et de bon goût.

Vendredi dernier, avaient lieu à Saint-Loup (Haute-Saône) les opérations du conseil de révision.

Les chants tournant en désordre, le com-

missaire de police a voulu interposer son autorité ; les braillards l'ont insulté et frappé. M. Ricot, député, et la gendarmerie accoururent à son secours, mais trop tard pour empêcher ces forcenés de précipiter le malheureux commissaire par une fenêtre du premier étage. Son état est désespéré ; de nombreuses arrestations ont été faites.

## Etranger.

## ESPAGNE.

On lit dans le *Courrier de Bayonne* :

Les carlistes ont repris position autour d'Irun que les habitants regagnent. Lastoia et Enderlaza sont occupés par deux de leurs bataillons, dont les patrouilles arrivent jusqu'à la Puncheda. Oyarzun, abandonné par les républicains, a été repris par les carlistes, et un de leurs bataillons se trouve encore à la Cadena, à la sortie de la gare d'Irun, près de la jonction des routes d'Oyarzun et de Saint-Sébastien.

La garnison d'Irun a été sensiblement augmentée ; elle dépasse le chiffre de deux mille hommes. Il est vrai que des détachements occupent l'ermitage de San Marcial et la position de Santa Elena que le génie a mis en état de défense.

On assure que Mendiry, à la tête de 23 bataillons carlistes, prend ses mesures pour repousser toute attaque de Moriones.

La *Semaine de Bayonne* donne des détails rétrospectifs, du plus vif intérêt, sur les dernières opérations carlistes devant Irun. Elle explique comment il a pu se faire que l'armée républicaine soit entrée dans la ville que les soldats de Charles VII tenaient étroitement bloquée. Elle signale en même temps les actes de sauvagerie accomplis par les serranistes qui ont cherché ainsi à se venger de la haine qu'ils inspirent aux populations du Nord. Enfin, ce qui affligera certainement plus d'une âme française, ce sera d'apprendre que l'armée républicaine s'est effec-

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## HISTOIRE D'UNE JAMBE DE BOIS.

Dans le courant de l'automne de 1782, le chirurgien Louis Thevenet, de Calais, reçut un billet anonyme renfermant l'ordre de se rendre le lendemain à une maison désignée près de la ville, avec les instruments nécessaires pour l'amputation d'une jambe. La réputation du docteur Thevenet, alors dans la force de l'âge, ne se bornait pas à écraser celle de ses confrères calaisiens, et il n'était pas rare de le voir appelé en Angleterre pour des consultations d'une haute gravité. Il avait été longtemps attaché au service de l'armée, et malgré son caractère tant soit peu brusque, il se faisait aimer de tout le monde par sa franche bonté et sa loyauté peu commune. Il hésita longtemps avant de céder à cette anonyme invitation. On avait indiqué

l'heure et le lieu avec une minutieuse exactitude, et l'amputation d'un membre est toujours une opération curieuse pour un bon chirurgien... Mais le docteur avait lieu de craindre quelque guet-apens, et il resta chez lui.

Trois jours après, il reçut une nouvelle invitation en termes plus pressants. On le prévenait que le lendemain matin, à neuf heures, une voiture serait à sa porte pour le conduire au lieu indiqué.

A peine l'horloge avait-elle fini de sonner les neuf heures qu'une riche calèche découverte était à la porte du chirurgien. Il ne balança plus et y monta. Mais à peine est-il installé sur son siège que, frappant avec sa canne à pomme d'or sur l'épaule du cocher :

— Où allons-nous ? lui dit-il.

— Où j'ai ordre de vous conduire, monsieur le docteur, répliqua en anglais le cocher, et il agita vivement son fouet.

— Oh ! oh ! j'ai affaire à un Anglais, pensa le docteur. Par Dieu ! il paiera l'impertinence de ses gens.

La voiture arriva enfin.

— Quel est le malade ? demanda Thevenet au laquais. Est-ce un homme ou une femme ?

— Monsieur va bien voir, lui répondit froidement le laquais.

En effet, il fut reçu à la porte par un beau jeune homme d'environ vingt-cinq à trente ans, qui le fit monter dans une grande chambre assez richement meublée.

— Est-ce monsieur qui m'a fait venir ?

— Oui, monsieur, et je suis heureux de voir que vous avez bien voulu répondre à mon invitation anonyme. Reposez-vous, je vous prie... Avez-vous besoin de prendre quelque chose avant de commencer l'opération ?

— Mais d'abord, monsieur, permettez que je voie et que j'examine la jambe ; peut-être n'est-il pas nécessaire d'en venir à l'amputation...

— L'amputation est nécessaire, docteur Thevenet ; souffrez que je vous prie de vous asseoir.

Le docteur s'assit.

— Écoutez-moi, reprit l'inconnu, quel que soit le résultat de l'opération, voici cent guinées qui seront à vous, dès que vous aurez fini ; mais je veux être opéré, opéré sur-le-champ, entendez-vous bien, et, si vous refusez, vous êtes en ma puissance, et aussi sûr qu'il y a un Dieu dans le ciel, je vous brûle la cervelle à l'instant.

En disant cela, il avait tiré de sa poche un pistolet, qu'il tenait froidement dans sa main.

— Oh ! monsieur, vous pouvez me coucher en joue, votre pistolet ne me fera pas pâlir ; mais voyons, dites-moi franchement et sans détours pourquoi vous m'avez fait venir ?

— Je viens de vous le dire ; pour que vous me coupiez la jambe droite.

— De tout mon cœur, monsieur, et la tête aussi, pour peu que cela vous fasse bien plaisir ; mais, si je ne me trompe, votre jambe me paraît bien saine. A l'instant même, vous avez franchi l'escalier avec l'agilité d'un danseur de corde. Quel mal y a-t-il ?

tivement ravitaillée en France. Nous ne voulions pas ajouter foi d'abord à cette nouvelle qui nous paraissait invraisemblable. Elle est aujourd'hui confirmée par tous les journaux de la frontière.

« Après les trois premiers jours de canonnade contre Irun, dit la *Semaine de Bayonne*, les troupes d'assaut étaient prêtes; certaines étaient déjà même embusquées dans les premières maisons d'Irun, attendant le signal: le signal n'a pas été donné, et, au point du jour, les troupes assaillantes durent retourner, la rage au cœur, s'abriter dans leurs tranchées. On donna pour raison qu'une armée de secours arrivait et qu'il fallait d'abord lui faire face.

« Les bataillons carlistes prirent les positions de combat contre cette armée de secours. Elle ne parut que mardi matin. Quel ne fut pas l'étonnement de tous, quand arriva l'ordre de battre en retraite! Le général en chef de Guipuzcoa Ceballos, et son second Carracuel, avaient les premiers évacué la position principale, celle de San Marcos, qui livrait le passage à l'ennemi.

« L'intrépide marquis de Las Hormazas, qui, il y a quatre ans, tenta avec une dizaine d'hommes de s'emparer de la citadelle de Pampelune et reçut 47 blessures, commande aujourd'hui le 5<sup>e</sup> navarrais; il refusa de quitter les lieux sans combattre. Irazu, le chef du 3<sup>e</sup> de Guipuzcoa, désigné par le sort pour monter le premier à l'assaut, ne put se résigner non plus à laisser le pas à l'ennemi. C'est contre ces deux bataillons seuls et la compagnie volante de Belcha que toute l'armée républicaine dut lutter; elle perdit près de 500 hommes dans cette attaque obstinée, et ne put avancer que lorsque ces deux bataillons, menacés d'être tournés de toutes parts, jugèrent l'honneur du drapeau sauf et consentirent à se retirer. Ils avaient eu 200 hommes hors de combat et ne laissaient pas de prisonniers. Malheureusement le vaillant colonel du 3<sup>e</sup> de Guipuzcoa, Irazu, et le capitaine Belcha étaient parmi les morts.

« L'armée carliste était allée occuper les positions à l'entrée de la Navarre, de Vera à Lesaca, et protéger Andoain, c'est-à-dire la route de Tolosa.

« L'armée républicaine est arrivée à Irun mercredi soir et jeudi matin. Elle a signalé son passage par des barbaries sans exemple, dont les Français de l'autre côté de la Bidasoa ont été les témoins indignés. De Renteña à Irun, toutes les maisons de paysans ont été incendiées à l'aide du pétrole. Les miquelets d'Irun, sortis en rase campagne pour ce faire, ont consciencieusement brûlé les maisons des alentours, même celles des libéraux. C'est la mise à exécution du plan sauvage de Gandara, plan dont Loma est le plus chaud partisan: Loma, d'ailleurs, en vrai sauvage, s'est déjà signalé l'an passé par l'incendie d'Oyarzun.

« Les libéraux s'attendaient à voir l'armée républicaine poursuivre le succès qu'on lui avait facilement laissé obtenir, et pénétrer en Navarre pour détruire Vera et les approvisionnements du Baztan. San Marcial, évacué par les carlistes, avait été occupé, la

Puncha et Lastaola brûlés: il semblait que les généraux républicains allaient faire un effort. Il n'en a rien été. L'armée s'est repliée sur Saint-Sébastien, une partie s'est embarquée. Elle a laissé une garnison un peu plus nombreuse à Irun, et essaie de fortifier San Marcial.

« Pendant son séjour sur la frontière, les vivres de l'armée serraniste ont été achetés en France. Vendredi, il a été fourni par les marchands français 45,000 rations de pain et 40,000 rations de vin et de viande. D'après tous les journaux libéraux, cette armée était forte de 22,000 hommes environ.

« Les carlistes ont réoccupé Lastaola et Oyarzun. »

Le correspondant particulier de la *Liberté* en Espagne lui adresse de Vera les lignes suivantes, ayant trait à un acte de sauvage cruauté accompli par les républicains après la sanglante affaire d'Irun:

« A Lastaola, il y a — il y avait — un petit hôpital organisé par les braves gens des environs. Cet hôpital était désigné en toutes lettres; il dépendait des communes. De plus, la croix de Genève devait le rendre sacré. Eh bien! en parcourant la route de Vera, les miquelets y ont mis le feu. Rien ne les a arrêtés. J'ai vu cela. Je n'ajoute point de commentaires. »

Tout commentaire serait superflu. La feuille qui donne ces détails est loin de nourrir des sympathies pour les carlistes. Elle aurait plutôt des tendances alphonstistes et serranistes.

M. le préfet des Basses-Pyrénées a mis dix mille francs à la disposition des chefs républicains pour les assiégés d'Irun, mais non pour les habitants de la zone assiégée.

Nous faisons un chaleureux appel à nos lecteurs pour arracher ces malheureux aux horribles souffrances du froid et de la faim. L'hospitalité française est légendaire; pour les carlistes elle a toujours été fraternelle.

Les journaux de Paris, *l'Union*, la *Gazette de France*, *l'Univers*, le *Monde* et tous nos organes des départements ont ouvert depuis deux ans une souscription en faveur des « carlistes réfugiés ou persécutés. »

Toutes ces feuilles recevront pour les persécutés d'Irun les offrandes, non-seulement de nos amis de France, mais de tous ceux d'Europe qui sympathisent avec les grandes infortunées.

Notre appel sera entendu, mais... il y a urgence!

Quant à notre levée momentanée du siège d'Irun, qui, d'après les feuilles hostiles, devait avoir pour conséquence la destruction de nos fonderies de Vera (8 kilom.), la retraite de nos bataillons dans les Amezueas, et, partant, l'occupation immédiate, par les républicains, des provinces basco-navarraises, enfin, et d'après la *Liberté* (devenue plus qu'anti-carliste et par trop fantaisiste), qui devait être la fin à bref délai de la guerre civile, elle n'a eu d'autre conséquence qu'une pro-

menade par mer des forces républicaines. En effet, il est notoire qu'elles viennent de rentrer dans leurs anciens cantonnements.

Bientôt nos bataillons les arracheront de nouveau à leur inaction, car, malgré la grande victoire de Castellon (Catalogne), remportée par Savalls, nos volontaires sont impatients de prendre la revanche d'Irun; au reste, ils occupent déjà leurs positions autour de la ville.

Rien n'est donc perdu, fors trois cents caserios pour les habitants desquels nous nous transformons volontiers en Bélisaire et demandons... une obole. LARZAT.

#### PORTUGAL.

Nous devons à un homme haut placé et très au courant des affaires de son pays, la note suivante, qui ne manque pas d'intérêt:

« Depuis les renseignements que je vous ai donnés l'an dernier sur la situation du Portugal, que de tristes événements se sont passés! comme le présage d'une grande catastrophe s'accroît! La cause de la religion et de la légitimité se joue en Espagne, mais bien que les intérêts de l'Europe entière y soient forcément engagés, les défenseurs du droit sont méconnus et isolés. Les anarchistes s'entendent, s'organisent, et les catholiques, les hommes d'ordre, ne se connaissent pas.

« Par quel aveuglement de l'opinion ne voit-on pas en France combien le succès de don Carlos vous importerait relativement à votre situation vis-à-vis de la Prusse? Mais votre gouvernement lui-même semble ne rien voir, et l'on dirait qu'il ignore ce que la Prusse et l'Italie préparent manifestement de notre côté.

« Il est cependant évident que M. de Bismark et l'Italie dominent ici, en Portugal comme chez eux. Ils font organiser notre petite armée, ayant soin d'augmenter l'artillerie, envoyée en partie de Prusse. Nos soldats se forment vite et nous pouvons, à un moment donné, jouer un rôle assez important.

« M. de Bismark, qui croit plus que vos hommes d'Etat à la possibilité du triomphe des carlistes, voudrait, pour le cas de l'entrée de don Carlos à Madrid, que l'on réunît les restes de l'armée libérale sur la frontière portugaise, puis sur notre territoire, où cette armée proclamerait don Luis roi de l'Ibérie, et avec l'appui de nos forces reprendrait l'offensive.

« Si les carlistes sont battus ou ne peuvent sortir de leurs provinces, les plans prussiens n'en seront pas moins poursuivis. M. de Bismark veut établir dans la péninsule ibérique un gouvernement qui relève de lui et soit assez fort pour gêner sensiblement la France. Par conséquent, il veut arriver à l'union de l'Espagne et du Portugal. On sait comment il s'y prendrait en cas de victoire des carlistes, et l'on ne peut douter que ses combinaisons ne soient également arrêtées, s'il arrive à être convaincu qu'aucun des deux partis espagnols depuis un an

en lutte armée ne peut vaincre par ses propres forces.

« En somme, nul doute que la nationalité portugaise ne soit menacée, et qu'en travaillant contre elle la politique prussienne ne veuille travailler contre vous. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est demain que les électeurs se rendront au scrutin pour nommer les administrateurs des deniers de la ville, de ceux qui ont mission de pourvoir à ses besoins de tous ordres. Jamais période électorale ne se sera passée avec autant de calme. Le terrain a été abandonné entièrement aux républicains qui ont composé leur liste non sans peine, paraît-il, ce qui dénote bien quelques divisions parmi les frères et amis. Leur arrivée au pouvoir, en un ou deux tours de scrutin, est cependant assurée; mais

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Aussi n'auront-ils pas à se gaudir beaucoup de leur triomphe.

Les conservateurs ont-ils sagement agi en ne se mêlant pas à la lutte, en s'abstenant de produire une liste? Les avis sont bien partagés.

Ce n'est pas la difficulté de trouver des noms qui a été un obstacle. Nous connaissons une liste toute de conciliation qui certes avait des chances sérieuses de succès; mais l'attitude de nos édiles qui a amené de si grandes divisions dans notre population après trois années d'administration, les procédés des chefs de file en 1870, alors qu'ils voulaient arriver au pouvoir, procédés que personne n'a oubliés, ont fait abandonner toute idée d'alliance qui ne pourrait qu'être boiteuse aujourd'hui et ne présenterait aucune garantie de stabilité.

Aussi leur a-t-on laissé toute latitude, et n'a-t-il été apporté aucune entrave à leurs combinaisons.

Mais il y a des mécontents dans le camp républicain: certains qui croient avoir donné assez de preuves de zèle et de dévouement à la bonne cause sont tout surpris de n'avoir pas vu leurs noms figurer sur la liste, et il se pourrait bien faire que les abstentions fussent encore plus nombreuses qu'on ne le pense.

#### MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Demain dimanche 22 novembre, à 3 h. du soir, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la musique municipale exécutera, dans le square du théâtre, les morceaux suivants:

- 1<sup>o</sup> Le *Songe d'une nuit d'été* (marche);
- 2<sup>o</sup> Polka des *Pèlerins*;
- 3<sup>o</sup> Ouverture du *Droit des seigneurs*;
- 4<sup>o</sup> *France, en avant!* quadrille.

Le 19 courant, à 7 heures 45 du soir, le train n<sup>o</sup> 9 venant de Chinon et le train n<sup>o</sup> 36 venant de Poitiers se sont rencontrés dans la station d'Arçay pendant une manœuvre qu'ils exécutaient pour se garer. Le matériel

— Rien du tout; seulement il faut qu'elle soit coupée.

19<sup>e</sup> — Monsieur, vous êtes fou!

31<sup>e</sup> — Cela ne vous regarde pas, monsieur le docteur.

87<sup>e</sup> — Ah ça! mais j'ai bien le droit de vous demander, ce me semble, pourquoi vous voulez vous défaire d'une jambe aussi saine et aussi bien faite, car enfin, monsieur, nous sommes étrangers l'un à l'autre, et je désirerais avoir la preuve que vous avez bien toute votre raison.

— M. Thevenet, voulez-vous vous rendre à mes désirs?

25<sup>e</sup> — Oui, monsieur, quand vous m'aurez donné une raison concluante pour me forcer à une opération aussi extravagante.

— Pour le moment, je ne puis vous découvrir la vérité: peut-être le pourrai-je dans un an; mais je ne crains pas de faire la gageure qu'à l'expiration de cette année, vous jugerez vous-même que ma résolution de me priver d'une jambe est dictée par la raison, et elle aura votre approbation.

12<sup>e</sup> — Je n'accepte aucun pari avant de con-

naître votre nom, votre résidence, votre famille et votre profession.

— Vous saurez tout, monsieur, mais pas à présent. Permettez-moi de vous demander si vous me regardez comme un homme d'honneur?

— Un homme d'honneur, monsieur, n'ajuste pas un chirurgien avec un pistolet pour le forcer à lui couper une jambe. J'ai des devoirs à remplir, même envers vous, qui m'êtes tout-à-fait étranger, et, à moins que cela soit absolument nécessaire pour votre santé, je ne consentirai pas à vous mutiler. Maintenant, monsieur, si vous vous croyez obligé de devenir l'assassin d'un innocent père de famille, faites feu.

— C'est bien, docteur; ce que vous faites là est d'un homme brave et courageux. Je ne serai pas votre assassin, mais je saurai bien vous forcer à me couper la jambe, et vous ferez par pitié pour moi ce que la crainte n'a pu vous faire faire, non plus que l'appât de l'or.

— Comment cela? monsieur.

— Je vais me percer la jambe d'une

balle, en votre présence même.

En effet, le jeune homme s'assit et ajusta avec précaution la bouche du pistolet sur son genou. Le docteur sauta sur lui, dans l'espoir d'arrêter le coup.

— Si vous bougez, s'écria l'Anglais, je lâche la détente. Encore un mot. Voulez-vous m'épargner un embarras inutile? Voulez-vous, par votre refus, me forcer à augmenter les souffrances qu'il faut que j'endure?

— Monsieur, encore une fois, vous êtes un fou! mais je souscris à vos désirs; je consens à vous couper cette malheureuse jambe.

Les préparatifs furent bientôt faits. Avant la première incision, l'Anglais alluma sa pipe et jura qu'il ne s'en séparerait pas; et, fidèle à sa parole, il fuma jusqu'à ce que sa jambe fut tombée sur le parquet.

M. Thevenet fit preuve de son adresse habituelle, et, en assez peu de temps, le malade fut rendu à la santé. Il paya généreusement son chirurgien, et chaque jour il sentit s'accroître son estime pour lui. Enfin, après

l'avoir remercié avec larmes de l'avoir débarrassé de sa jambe, il s'en retourna en Angleterre avec une excellente jambe de bois.

(La fin au prochain numéro.)

*Patte de Velours!* tel est le titre gracieux et piquant de la nouvelle valse de JULES KLEIN. Toutes les qualités de l'auteur de *Fraises au Champagne* sont réunies dans cette œuvre mélodieuse, dont le succès est immense à Paris. D'ailleurs, la vogue de l'éminent maestro s'augmente chaque jour, et rien n'est plus agréable que de cueillir dans son parler les fleurs aimées: *Pazza d'Amore*, *Lèvres de Feu!* *Cuir de Russie*, valse; *Cœur d'Artichaut!* *Peau de Satin*, polkas, sans oublier une délicieuse mélodie: *Soupir et Baiser*, qui est avec la valse: *Patte de Velours!* le plus grand succès de l'époque.

On reçoit franco les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune d'elles 2 fr. 50 c. en timbres-poste (1 fr. 70 c. pour la mélodie), à COLOMBIER, éditeur, 6, rue Vivienne, à PARIS.

a éprouvé quelques avaries; trois voyageurs ont été légèrement contusionnés. Les deux trains ont pu continuer leur route avec un retard de quelques minutes.

#### LES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL A ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

Ce ne sont pas, comme on nous l'avait promis, des comités d'électeurs, c'est l'ancien conseil municipal qui se propose de nouveau et qui propose quelques nouveaux candidats pour les élections de dimanche prochain. Ou, si l'on a daigné consulter pour la forme quelques électeurs amis, il n'y paraît pas du tout dans la proclamation qui accompagne la liste des candidats républicains. Nous allons publier l'une et l'autre pièce, afin de bien établir que nous n'inventons et n'exagérons rien.

Ce qui domine dans la proclamation, c'est l'esprit de secte, le parti-pris absolu d'exclure de l'administration des affaires municipales quiconque ne fait pas profession d'aimer plus la République que la paix et la justice. Il nous sera bien permis de constater que cette attitude provocante du parti républicain n'a pas même, en la circonstance présente, l'ombre d'un prétexte. Les partis qui ne sont pas républicains n'ont point annoncé l'intention de faire de l'élection municipale une manifestation de programmes politiques. Tout au contraire, ils ont déclaré, par leurs journaux, que devant la question municipale ils n'avaient et ne voulaient avoir d'autre programme que l'union des honnêtes gens, sans exception de parti. Ce qu'ils ont promis, ils l'ont exécuté loyalement; ni chez nos confrères, ni chez nous, pas un mot n'a été publié pour essayer d'incliner dans un sens politique plus que dans l'autre le choix des électeurs.

Le parti républicain, celui-là même qui naguère se vantait d'offrir au pays « la République ouverte » et « le gouvernement de tous par tous », est le seul qui ne veuille pas mettre en pratique la politique d'apaisement et d'union; il est le seul qui, de propos délibéré, spontanément, sans provocation, ait décidé de déclarer la guerre à tout ce qui n'est pas lui, exclusivement lui; il est le seul, enfin, qui ose afficher cette prétention insolente et monstrueuse d'accaparer l'administration des affaires locales sans partage et sans contrôle.

Notre intention n'est pas d'insister : parce que nos adversaires se plaisent à pratiquer la politique violente, nous ne devons pas cesser de nous montrer calmes et modérés. Il nous suffira d'avoir signalé le parti pris d'exclusion et la volonté de tout accaparer, qui sont les traits dominants du manifeste républicain, pour éclairer les électeurs d'Angers sur leurs véritables intérêts.

S'il en est qui pensent que perpétuer les dissensions et les causes de discorde entre concitoyens peut aider au relèvement du pays et à la prospérité des affaires, et que les citoyens n'ont plus ni intérêt ni droit à contrôler la bonne gestion des affaires municipales par cela seul qu'ils diffèrent d'opinions politiques, ils voteront pour la liste exclusive du conseil républicain.

Mais si, comme nous l'espérons, l'immense majorité des électeurs d'Angers est d'avis d'en finir, cette fois, avec les funestes querelles qui nous épuisent et nous tuent, ils se rallieront aux candidatures qui leur seront présentées par de véritables comités d'apaisement et d'union.

Les élections municipales sont une occasion d'oublier ce qui nous divise pour essayer de nous rapprocher au moins sur ce qui nous est commun, sur ce qui est notre bien à tous, l'intérêt municipal : ne laissons pas échapper cette occasion précieuse; la paix et l'union refaites par l'élection municipale, cela peut être le commencement de cette grande union par où seulement nous verrons la fin de nos misères nationales. Ceux qui préchent la guerre au nom de la République et ceux qui approuvent ces prédictions violentes, ne pensent pas que la patrie peut mourir de nos discordes.

Jules ANDRE.

Voici le manifeste républicain affiché sur nos murs :

Chers concitoyens,

Conseillers sortants, nous eussions voulu rendre compte de notre mandat au corps électoral tout entier. Obligés de nous présenter devant vous par listes fractionnées, nous n'en revendiquons pas moins la res-

ponsabilité collective et solidaire qui nous avait été assignée en 1874.

Le Conseil n'avait pas attendu un sectionnement imaginé pour les besoins d'une administration imposée, pour se préoccuper avec une égale attention des intérêts généraux de la ville et des intérêts particuliers de ses divers quartiers.

On en peut voir la preuve dans la répartition des travaux que les ressources limitées du budget nous ont permis d'entreprendre depuis trois ans.

Si, en effet, au centre de la ville, nous avons achevé le théâtre et fondé les deux écoles de la rue Bodinier,

La Doure a eu son école nouvelle de la place Grégoire-Bordillon, la restauration de ses écoles du boulevard de Laval, l'installation de l'orphelinat municipal, la continuation du quai des Arts, le dégagement et la restauration de la salle Saint-Jean;

Le quartier Saint-Laud a obtenu une école de garçons;

Le quartier Saint-Samson a été doté d'une école de filles;

Le quartier de la Madeleine et des Justices a reçu en partage un magnifique ensemble d'établissements primaires.

On a dit que nous faisons trop d'écoles et des écoles trop somptueuses. Allez les visiter, vous les trouverez remplies, et qui de vous se plaindra qu'on ait trop bien logé les enfants de nos laborieuses populations!

Quant à nous, nous avons mis notre honneur dans ces créations, et nous attendons avec confiance le verdict souverain de nos seuls juges, les électeurs.

A vos anciens élus viennent se joindre des hommes nouveaux, animés du même esprit. Venus des points les plus divers, appartenant à toutes les professions, représentants de tous les intérêts, unis par la même pensée libérale, ils vous offrent, pour le service de la cité, l'expérience qu'ils ont acquise dans la pratique des affaires.

Les uns et les autres nous ne prétendons pas changer le caractère d'une assemblée municipale. Nous nous renfermerons dans les limites tracées par la loi. Toutefois, nous estimons qu'en un temps comme le nôtre, la politique ne pouvant pas être écartée absolument des fonctions électives, nous sommes tenus de faire connaître à nos électeurs quels sont nos principes et nos tendances.

Nous appelons de tous nos vœux l'établissement d'un gouvernement définitif qui mette fin à un provisoire ruineux, et rende la sécurité au travail, au commerce et à l'industrie.

Une République, tout à la fois conservatrice, libérale et progressive, ouverte à toutes les bonnes volontés, nous paraît seule répondre aux besoins du pays.

Nous adhérons donc au programme que vous avez affirmé déjà deux fois, sur le nom de M. MAILLE, par vos mémorables votes des 43 et 27 septembre, et c'est comme candidats républicains, que nous vous demandons, surtout au nom des franchises communales, de nous commettre le soin et l'honneur de vous représenter dans le nouveau Conseil.

Maille, député, ancien maire d'Angers.  
Mourin, banquier, ancien adjoint, conseiller sortant.

Guilbault-Bellanger, négociant, ancien adjoint, conseiller sortant.

Guillon jeune, avocat, ancien adjoint, conseiller sortant.

Bahuaud, docteur-médecin, conseiller sortant.

Beucher, avocat, conseiller sortant.

Bouhier, avoué, conseiller sortant.

Daburon-Leroy, marchand-grainier.

Demaillasson, marchand de fer, conseiller sortant.

J. Eveno, fondeur.

Gautron, Aristide, négociant, conseiller sortant.

Godin, avocat, ancien procureur de la République.

Guignard, docteur-médecin, conseiller sortant.

Lacour-Trotter, négociant.

Laroche, président des Sociétés de Secours mutuels, conseiller sortant.

Legludic, docteur-médecin, conseiller sortant.

Leroy, L.-Anatole, pépiniériste.

Liard, fabricant de chaussures, conseiller sortant.

Marcier-Guéhéry, marchand de fers.

Monprofit père, ancien maire de Saint-Georges-sur-Loire.

Nau, négociant, conseiller sortant.

Passet, propriétaire, conseiller sortant.

Lobert, avocat, conseiller d'arrondissement.

Robinet, architecte-expert.

Sautreau, Frédéric, conseiller sortant.

Savatou, fabricant de chaussures.

Tendron, architecte, conseiller sortant.

Tirlier, négociant, juge suppléant au tribunal de commerce.

Trouessart, avocat, conseiller sortant.

Trouillet, négociant en métaux.  
Vignot, négociant, conseiller sortant.

#### THÉÂTRE.

Le 3 octobre 1866, le théâtre du Gymnase était en fête : il donnait la première représentation d'une comédie de l'auteur des *Pattes de mouche*, de *Nos Intimes* et de la *Famille Benoiton*. La nouvelle pièce, intitulée *Nos bons Villageois*, obtint un immense succès. Le public, qui n'avait pas laissé une place libre dans la salle, applaudit avec un brio, un entrain, une spontanéité admirables. Les deux premiers actes furent vus et écoutés avec beaucoup de plaisir; le troisième causa une émotion qui grandit jusqu'à la fin de la pièce; le quatrième et le cinquième produisirent un effet saisissant. Tout le monde était ravi. Les principaux interprètes de l'œuvre étaient MM. Lafont, Lesueur, Arnal, Pradeau, M<sup>lle</sup> Delaporte, M<sup>lle</sup> Pierson et M<sup>me</sup> Fromentini.

Après la chute du rideau, lorsque M. Lafont vint proclamer le nom de l'auteur, il demeura plus de dix minutes sans pouvoir parler. Les braves, les acclamations, les applaudissements, les trépignements ne lui permirent pas de se faire entendre. Quand, enfin, il eut jeté au public le nom de M. Sardou, la salle frémit, les applaudissements éclatèrent comme le tonnerre.

*Nos bons Villageois* eurent près de trois cents représentations consécutives, et depuis cette époque la pièce de M. Sardou compte de nombreuses reprises au théâtre du Gymnase.

Lundi prochain, M. Emile Marck, dont chacun a déjà pu apprécier le remarquable talent, et les artistes de sa troupe de comédie, viendront nous jouer l'œuvre en question, qui vient d'obtenir un très-grand succès à Angers et qui est donnée ce soir encore pour la quatrième fois.

La mise en scène sera des mieux soignées, et on annonce un nombreux personnel de figurants angevins pour le défilé grotesque des sapeurs-pompiers de Bouzy-le-Têt, au second acte. S'il y aura foule, lundi soir, pour admirer tous ces bons villageois sous les armes, précédés de leur musique, *je me le demande*, comme dirait le papa Morisson, l'un des personnages de la pièce.

#### Faits divers.

Un assassinat, entouré de circonstances des plus étranges, vient de jeter dans la ville d'Alençon, où il a été commis, une vive émotion.

Un photographe, nommé Fresno, Espagnol d'origine, demeurant rue du Pont-Neuf, avait cessé de paraître depuis une huitaine de jours. Il vivait seul. Les pensionnaires de l'hôtel où il prenait ses repas le croyaient parti pour Flers, où il avait une succursale de son établissement de photographie, quoiqu'il ne leur eût pas annoncé son voyage. Mais une lettre, arrivée de Flers même à son adresse, éveilla les soupçons.

Le 28 octobre, on se décida à enfoncer la porte de son logement, qui se composait d'un atelier et de deux autres pièces. Dans l'une d'elles on trouva le cadavre de Fresno en état de putréfaction, gisant par terre. La tête avait enfoncé un cadre placé le long du mur. A un clou élevé pendait un reste de ficelle assez mince. La rupture en avait-elle été déterminée par la chute du cadavre? La langue ne sortait pas de la bouche. La montre de Fresno avait disparu. On ne trouva d'argent ni sur lui ni dans ses meubles. Toutefois une de ses poches renfermait une certaine quantité d'obligations au porteur.

Un médecin légiste, le docteur Chamboy fils, fut appelé. Il crut à un suicide. Le corps fut inhumé comme celui d'un suicidé. Mais l'opinion publique ne partagea pas cette appréciation. On ne connaissait pas à Fresno de causes de dégoût de la vie. Il faisait bien ses affaires. Qu'étaient devenues sa montre, la clef de sa chambre surtout, clef qui avait dû être emportée, puisque la porte était fermée à l'extérieur?

D'autres indices furent recueillis. On avait entendu dans la maison dont Fresno occupait un étage, le jour même où pour la première fois il avait manqué à la table commune, un grand cri, des gémissements. On n'y avait pas fait attention, croyant qu'ils venaient de la rue. C'en était assez toutefois pour faire exhumer le cadavre et le faire exa-

miner de plus près. L'autopsie à laquelle a concouru le docteur Prévost aurait révélé sur la tête et au cou de Fresno la trace de violences.

L'instruction se poursuit. On parle d'une scène assez vive qu'il aurait eue avec des soldats peu de temps avant le moment où l'on suppose qu'il aurait été frappé.

L'aurait-on tué pour le voler? L'idée du vol ne serait-elle survenue qu'après le meurtre accompli? L'aurait-on pendu vivant? Aurait-on, en pendant son cadavre, cherché à donner le change et à faire croire à un suicide, hypothèse qui fut en effet admise tout d'abord? On ne sait. Il est prudent, d'ailleurs, de laisser à la justice sa liberté d'appréciation et d'investigation. Cette triste affaire est le sujet de toutes les conversations.

On se préoccupe aussi beaucoup à Alençon et aux environs de vols nocturnes commis dans un grand nombre d'églises de campagne, avec des circonstances qui semblent révéler les mêmes auteurs. Il a été impossible de les découvrir jusqu'ici. Le voleur ou les voleurs s'introduisent dans les églises à l'aide d'escalade et d'effraction, forcent les tabernacles, pénètrent dans les sacristies, enlèvent les vases sacrés qui ont une valeur métallique, quelquefois même les dévissent pour n'emporter que la partie la plus précieuse. Ils s'emparent aussi du linge d'église. Mieuxcé, Larré, Vingthanaps, Cuissay et plusieurs autres églises ont été ainsi dévalisées en un temps assez court.

#### LA FÊTE DES DENTELLIÈRES.

Le 19 novembre est la fête des dentellières. C'est le jour où l'on honore leur patronne, sainte Elisabeth de Hongrie. La raison qui a fait choisir cette sainte pour patronne des dentellières n'est pas bien connue. La seule version que nous avons trouvée est celle-ci : c'est que cette sainte était presque constamment couverte d'un voile transparent d'une extrême finesse, et qui ressemblait à de la dentelle, désignation qui n'était pas encore inventée à cette époque, puisque la dentelle ne fit son apparition pour la première fois, en Belgique, qu'au commencement du dix-septième siècle. Elle était alors grossière et fabriquée avec de gros fils. Colbert, qui trouva cette étoffe à son goût, voulut la faire prendre en France. A cet effet, il fit venir des ouvrières belges, et fonda en 1666, à Alençon, la première manufacture de dentelle.

Le commerce des dentelles est immense. On en exporte dans toutes les parties du monde. Cette fabrication occupe cent mille femmes dans le département de Calvados et plus de cent quarante mille dans l'Auvergne. C'est par millions qu'il faut chiffrer les affaires qui se font en dentelles.

Les plus belles dentelles viennent de Bruxelles. Après, les plus estimées sont le point de Malines, le point de Valenciennes, le point d'Alençon, le point d'Angleterre et de Venise, les blondes de Chantilly.

En France, une vingtaine de départements travaillent la dentelle : Caen, Arras, Clermont, Gisors, Tours, Vienne, Avesnes, etc. On en fait également en Suisse et en Hollande, mais elle est moins recherchée.

La dentelle se fait avec du fil de lin, de la soie, des fils d'or et d'argent.

La vraie dentelle est celle fabriquée avec le fil de lin. C'est la plus belle et la plus chère. Sa valeur augmente avec la finesse et la perfection du fil, qui coûte jusqu'à 6,000 fr. le kilogramme. Le fil de dernière qualité revient à 200 fr. le kilogramme. On juge, par le prix de revient de la matière, combien il faut que les ouvrières qui en font usage soient habiles.

Fabriquée avec de la soie, la dentelle prend le nom de blonde. Elle est d'autant plus recherchée qu'elle est régulière et d'une entière blancheur, car il est impossible de la soumettre au blanchissage sans la détériorer.

La dentelle faite avec des fils d'or ou d'argent ne sert que pour les ornements d'église et les décorations.

La mignonnette dont se servent journellement les jeunes filles pour leurs travaux d'aiguille est de la blonde de fil.

Quoique la dentelle soit un objet de luxe qui revient souvent à des prix exorbitants, elle procure du travail à plusieurs millions de personnes, depuis l'ouvrière qui la fabrique jusqu'au marchand qui la débite en détail.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

**Théâtre de Saumur.**

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. ÉMILE MARCK.

Lundi 23 novembre 1874,

Représentation extraordinaire avec le concours de M. ÉMILE MARCK, premier rôle du théâtre de l'Odéon.

Immense succès.

**NOS BONS VILLAGEOIS**

Pièce en 5 actes, à grand spectacle, de Victorien Sardou.

M. MARCK remplira le rôle du colonel de Villepreux.

Mise en scène du théâtre d'Angers; figuration complète; musique des sapeurs-pompier de Bouzy-le-Tétu.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/2.

LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux volumes forts et gr. in-18, dont la valeur en librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par l'Univers illustré.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les Mémoires de M. Guizot: Paris, 33 fr.; départements, 36 fr., expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>o</sup>,**

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 440 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873. Le 93<sup>e</sup> fascicule, RUB à SAN, est en vente.

Éviter les contrefaçons

**CHOCOLAT MENIER**

Exiger le véritable nom

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mau-

vaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N<sup>o</sup> 78,364.

M. et M<sup>me</sup> Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N<sup>o</sup> 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je pêche, je confesse, je visite les ma-

lades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M<sup>me</sup> GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:

5 heures 50 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin.  
10 — — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	61	35	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	680	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	448	75	5
4 1/2 % jouiss. mars.	88	»	»	Crédit Mobilier.	375	»	10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	687	50	»
5 % jouissance 22 septembre.	78	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	515	»	3	Société autrichienne, j. janv.	687	50	6
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	325	»	7	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	97	70	»	Est, jouissance nov.	507	50	»	Orléans.	298	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	222	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	876	»	1	Paris-Lyon-Méditerranée.	294	25	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	436	95	1	Midi, jouissance juillet.	612	50	»	Est.	294	»	»
— 1865, 4 %.	472	»	»	Nord, jouissance juillet.	1073	75	»	Nord.	303	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	302	»	»	Orléans, jouissance octobre.	850	»	»	Ouest.	291	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	276	»	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	560	»	7	Midi.	295	»	»
Banque de France, j. juillet.	3905	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes.	262	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	550	»	5	Compagnie parisienne du Gaz.	782	50	5	Vendée.	243	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	487	50	»	Société Immobilière, j. janv.	54	»	25	Canal de Suez.	483	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	242	50	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	212	50	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	830	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'hiver, 2 novembre 1874.)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

5 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — 01 — — — — omnibus.  
1 — 33 — — — — soir,  
4 — 12 — — — — express.  
7 — 27 — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 30 — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — express.  
12 — 38 — — — — soir, omnibus.  
5 — 44 — — — — omnibus.  
10 — 28 — — — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 49 s.

Étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

Pour entrer en jouissance de suite, LA FERME DE LA BRUNETERIE

**LA BRUNETERIE**

Située commune d'Allonnes.

La ferme de la Bruneterie se compose de:

1<sup>o</sup> Les bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, pâture, servitudes et dépendances; le tout porté au cadastre sous les numéros 854, 855, 856 et 857, section C, pour... » 27 90

2<sup>o</sup> Au même lieu, une pièce de terre affectée de rangées de vigne, numéro 853, section C, contenant... 1 58 75

3<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 853, section C, pour... » 46 25

4<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 858, section C, pour... » 7 70

5<sup>o</sup> Au même lieu, terre en pâture, numéro 848, section C, pour... » 10 20

6<sup>o</sup> Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, portée au cadastre numéros 702 et 703, section C, pour... 1 18 50

7<sup>o</sup> Aux Jouanneaux, terre affectée de rangées de vigne, numéro 126, section K, pour... » 26 »

8<sup>o</sup> Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, numéros 700 et 701, section C, contenant... » 91 »

9<sup>o</sup> Aux Jouanneaux, terre, numéros 56, 57 et 58, section K, contenant... » 59 50

10<sup>o</sup> Aux Montels, pré, numéro 472, section H, contenant... » 32 »

11<sup>o</sup> Et au même lieu, un pré, numéro 482, section H, contenant... » 35 »

Total de la contenance. 5 92 80

Facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire.

ments et traiter, audit M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire. (545)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Ensemble ou par lots, au gré des acquéreurs, LA FERME DE LA BRARDERIE

**DE LA BRARDERIE**

Près le bourg de Saint-Lambert-des-Levés.

Logements de maître et de fermier, bâtiments d'exploitation, cour et jardin, contenant 25 ares, et une ouche, contenant 3 hectares 31 ares, joignant de deux côtés des chemins. S'adresser audit notaire. (585)

Étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, Le dimanche 29 novembre 1874, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue Courcouronne, n<sup>o</sup> 12, ancien 10,

Composée: au rez-de-chaussée, de deux pièces; même distribution au second; grenier et mansardes sur le tout; cave au-dessous de la maison; cour couverte, terrasse, pompe, lieux d'aisances.

Revenu annuel: 600 francs.

Mise à prix: 7.000 francs.

Toutes facilités de paiements.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**APPARTEMENT AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE**

Comprenant cinq pièces et grenier, situé rue Royale et place du Roi-René.

S'adresser à M. HURAU, au rez-de-chaussée. (566)

Étude de M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

1<sup>o</sup> Cinquante-quatre ares de terre labourable, en Jugateau, compris au cadastre de la commune de Saint-Lambert sous le numéro 54, section D.

2<sup>o</sup> Quarante-quatre ares de pré, en Jugateau, compris au cadastre de la même commune sous le numéro 96 de la section D.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire. (545)

**A VENDRE UN JARDIN**

Situé au Jauguéau, commune de Saumur, sur la route de Limoges,

Joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier.

Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, et planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8. (311)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties, Rue du Petit-Maure (place Saint-Pierre),

**MAISON GARNIE**

Composée, au rez-de-chaussée, de: cour, cuisine, serre-bois, office, salle à manger, salon et cabinet de travail; au premier étage, trois chambres à coucher, lingerie et chambre de domestique; greniers sur le tout.

Cette maison pourrait convenir à un officier marié ou à trois officiers célibataires.

S'adresser à M. CARON, ancien secrétaire de la sous-préfecture. (533)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON** Avec Cour, Jardin, Remise et Écurie.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PROCHAINEMENT,

**UNE PORTION DE MAISON**

Située rue de la Comédie, en face le Square,

Se composant d'un grand salon, d'un petit salon, salle à manger, office, cuisine, plusieurs chambres à coucher, mansardes, greniers et caves.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON**

Rue de l'Échelle,

S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

ÉTUDE DE M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire à Saumur, est transférée rue Beurepaire, n<sup>o</sup> 24, en face de la maison où elle était précédemment.

**AVIS**

La liquidation de papiers peints de la maison NAY-CHATILLON étant terminée, les quelques marchandises restant en magasin seront vendues avec un rabais considérable. (573)

**AVIS.**

M. ANTOINE CLAVEAU, maître de carrières à Saumoussay, commune de Chacé, prévient les négociants qu'il ne paiera pas les dettes que pourrait contracter la dame LOUISE LEQUIPÉ, sa femme. (574)

Mercerie, Rubanerie, Ganterie, Bonneterie.

**SARGET-GIRAULT**

5, Place du Marché-Noir, 5, SAUMUR.

Grand assortiment de laines à tricoter (ce qui se fait de plus beau), rayées, bleu ponceau, sofferino, et un très-joli choix de nuances nouvelles; la pelote de 50 grammes... 1 fr. 75 c.  
Laine mousse, la pelote de 25 grammes... » 65  
Ruban faille noir, pure soie, largeur 58 millimètres, le mètre... » 95  
Ruban noir pour ceintures et ruban blanc pour ceintures de mariées, qualité coite, très-brillante, largeur 18 centimètres, le mètre... 2 95  
Fil Broock et fil à la tête de cheval, J. T. P. F., la boîte de 12 bobines, 6 fr. 40 c.; la bobine de 500 yards... » 55  
Foulards blancs brochés, tout soie, 45 centimètres carrés (belle qualité)... » 95  
Foulards blancs brochés, tout soie, 70 centimètres carrés (belle qualité)... 2 45  
Cravates Lavallière, Surah, unies et fantaisie... 1 15  
Vinaigre de Jean-Vincent Bully, le flacon... 1 30  
Eau de Cologne de Jean-Marie Farina, le flacon... 1 40  
Lait d'Iris, L.-T. Pivert, le flacon... 1 90  
Eau de Lubin, le flacon... 2 40  
Eau dentifrice du docteur Pierre, le flacon de 3 francs... 2 40

Dépôt de l'huile de la Providence, distinguée des autres huiles par son incontestable supériorité, due à ses qualités hygiéniques et bienfaisantes; le flacon, 1 fr. 20; le 1/2 flacon, 60 centimes. (584)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.